

Christian MILLIAS  
Commissaire enquêteur  
8 Rue des Cerisiers  
05130 TALLARD

Tallard le 3 Mars 2020

Monsieur le Maire  
Mairie  
Le Plan de Vitrolles  
05110 VITROLLES

Objet : Enquête publique élaboration du PLU

Monsieur le Maire,

Je fais suite au Procès-Verbal de Synthèse des observations du public que je vous ai remis en mains propres lors de notre entretien le 28 Février dernier et vous remet sous ce pli divers documents en complément du PV de synthèse :

- copie des observations telles que formulées sur le registre d'enquête
- les pièces annexes remises par le public à l'appui des observations
- un courrier par Email de Maître GARNIER, Avocat en date du 28 Février 2020 , qui n'a pas été ouvert avant la clôture du registre d'enquête.

Maître GARNIER intervenant pour Monsieur LARROQUE (qui a fait part de ses observations lors de la permanence du 28 Février 2020) estime que les parcelles 889 et 891 lieudit les Combes doivent être classées en zone U alors qu'elles sont intégrées dans un hameau existant, dont la constructibilité présente une cohérence avec le bâti existant et son développement modéré.

Il considère que ces parcelles ne présentent pas des qualités particulières qui justifieraient leur préservation dans un intérêt agricole, leur exploitation au milieu des constructions existante s'avérant impossible sans risques pour les habitants.

Ces parcelles appartiennent à un hameau urbanisé composé de plus d'une dizaine constructions et sont desservies par les différents réseaux.

Maître GARNIER ajoute qu'il ne lui a pas été possible de prendre connaissance satisfaisant des éléments du dossier d'enquête qui n'est pas consultable sur internet.

Je reste dans l'attente de vos observations et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma parfaite considération.